

COMMUNAUTE DE COMMUNES MEZENC LOIRE MEYGAL

N° 2026. 048

10 PLACE SAINT-ROBERT
43260 SAINT-JULIEN-CHAPTEUIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation : 31/03/2026

Membres en exercice : 43 | Présents : 39 | Votants : 42 | Abstentions : 0 | Contre : 0 | Pour : 42

SÉANCE du 9 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, jeudi 9 avril à 20 heures, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Monastier-sur-Gazeille, sous la présidence de Jean-Marc FARGIER.

Membres présents : Serge VILLARD, Jean-Jacques LASHERMES, Emmanuel PALHIER, Joël DEVIDAL, Rémi LANGLOIS, Catherine BOYER, Hervé ROMIEU, Jean-Marc FARGIER, Jean-Claude MASSEBEUF, Raphaël BONNET, Isabelle ROCHE, Marlène JOUVE, Stéphane SAGUETON, Thierry DEFAY, Émilie ARSAC, Aristide GNAMBODOE, Michel ARCIS, Laure JOURDAN, Fabien CHABANNES, Christine GALLAND, Fabrice PRADIER, Philippe BRUN, Lydie SILLERE, GENTES Laurent, Olivier ALLEMAND, Jean-Pierre SABATIER, Manuela DA COSTA FERNANDES, Philippe DELABRE, André DEFAY, Michel ALLIBERT, Béatrice LYOTARD, François JOLY, Karine LATCHER, Emmanuel MASSON, Nicolas BOYER, Jean CHAMBON, Raymond ABRIAL, Jean-Luc LASCHAMP, Serge FLECHET

Procuration de : Aymeric ROUDIL à LASHERMES Jean-Jacques, Jérôme ANDRÉ à Raphaël BONNET, Florence JULIEN à Raymond ABRIAL

Secrétaire de séance : Michel ARCIS

OBJET : Désignation des délégué-e-s du Comité du Syndicat Départemental d'Énergies de la Haute-Loire - SDE

Le président rappelle que par délibération du 12 octobre 2026, la communauté de communes Mézenc-Loire-Meygal a adhéré au Syndicat Départemental d'Énergies de la Haute-Loire auquel elle a transféré les compétences suivantes :

- Éclairage public des sites du domaine et des équipements communautaires ;
- Maintenance et Entretien de l'Éclairage Public (MEEP) des sites du domaine et des équipements communautaires.

En vertu des statuts du Syndicat, chaque Établissement Public de Coopération Intercommunale adhérent au Syndicat est représenté au sein du Comité Syndical par un-e délégué-e titulaire et



**Mézenc
Loire
Meygal**

AR Prefecture

043-200073401-20260409-2026048-DE
Reçu le 15/04/2026

un-e délégué-e suppléant-e, membre du conseil communautaire ou du conseil municipal d'une des communes membres.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil communautaire :

- DÉSIGNE

Titulaire	Suppléant
Fabrice PRADIER	Cyril MARIN

comme représentants de la communauté de communes Mézenc-Loire-Meygal au sein de cette instance.

Le Président, Jean-Marc FARGIER



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme